



**Gemeng  
Biissen**

Commune de Bissen

# VACANCES DE POSTE

L'Administration Communale de Bissen se propose d'engager :

- **deux salariés non-qualifiés (m/f/d) à tâche manuelle (groupe de salaire B selon le contrat collectif des ouvriers de la commune de Bissen) à pleine tâche (40 heures/semaine) et à durée indéterminée pour les besoins du service conciergerie**
- **un salarié à tâche manuelle qualifié (m/f/d) détenteur d'un DAP (ancien CATP) en électricité (groupe de salaire E selon le contrat collectif des ouvriers de la commune de Bissen) à pleine tâche (40 heures/semaine) et à durée indéterminée pour les besoins du service bâtiments**

Un aide-mémoire avec les missions et les conditions d'admission détaillées est disponible au secrétariat communal et sur le site internet <https://bissen.lu/postes-vacants/>.

Les candidatures accompagnées des pièces à l'appui énumérées dans l'aide-mémoire doivent parvenir au Collège des Bourgmestre et Echevins, 1, rue des Moulins L-7784 Bissen pour le vendredi 28 février 2025 au plus tard. Les dossiers incomplets ne seront pas pris en considération.

Bissen, le 1<sup>er</sup> février 2025

Le Collège des bourgmestre et échevins,

David VIAGGI,  
bourgmestre

Roger SAURFELD,  
échevin

Cindy BARROS DINIS,  
echevine

